



Session plénière à Strasbourg du 17 au 20 mai 2010
N°66

Sécurité alimentaire : les députés refusent l'autorisation de la "colle à viande"

Les députés ont refusé la proposition de la Commission européenne d'ajouter la thrombine porcine et bovine (colle à viande) à la liste des additifs alimentaires autorisés par l'UE. Ils se sont opposés à ce projet de réglementation qui avait pour conséquence de tromper les consommateurs, en permettant aux industriels de présenter des produits recomposés sous forme de morceaux entiers. Le Parlement a ainsi exercé son droit de veto, selon la procédure dite de "réglementation avec contrôle", qui permet aux élus de rejeter les mesures d'exécution de la législation européenne proposées par la Commission.

Droit au congé maternité pour les femmes exerçant une activité d'indépendantes

Une directive largement approuvée par le Parlement crée un droit à un congé maternité de 14 semaines pour les femmes enceintes qui exercent une activité indépendante ou qui sont conjointes collaboratrices au sein d'une entreprise familiale (agriculture, artisanat, professions libérales, commerces...).

Chaque Etat membre décidera si ce droit s'impose à toutes les femmes enceintes ou si elles ont la possibilité de l'accepter ou de le refuser. Le niveau des indemnités pourra être proportionnel à l'activité du travailleur indépendant (temps partiel). Le texte sera définitivement adopté par le Conseil le 24 juin 2010. Les Etats membres auront ensuite de 2 à 4 ans pour transcrire cette directive dans leur législation nationale.

Vers un étiquetage "Made in" obligatoire en Europe

Les députés ont adopté en première lecture une refonte du système d'étiquetage européen du textile qui demande que la mention "made in" soit rendue obligatoire pour tous les vêtements vendus en Europe. A l'image des Etats-Unis, du Japon et du Canada qui disposent déjà d'une législation qui régleme strictement ce type d'étiquetage, il s'agit d'informer le consommateur européen sur l'origine des vêtements qu'il achète. Actuellement dans l'Union seuls certains Etats membres imposent l'étiquetage « made in » aux produits distribués sur leur territoire.

De plus, les députés demandent à la Commission de proposer une législation pour imposer de nouvelles conditions d'étiquetage dans toute l'UE. Il s'agira d'examiner les besoins harmonisés d'étiquetage concernant l'entretien des produits, la taille des vêtements, la peinture des chaussures ainsi que les avertissements de santé et de sécurité (inflammabilité,

substances allergènes éventuelles). Les députés exigent aussi un étiquetage social qui renseignerait par exemple sur les conditions de travail des ouvrier(e)s ou l'exclusion du travail des enfants.

Enfin, le nouveau règlement devrait s'appliquer à tous les produits contenant des fibres textiles : vêtements, rideaux, linge de table et même certains jouets.

Faciliter la vie aux agriculteurs : simplification des règles de la PAC

Dans un rapport d'initiative adopté à main levée, les députés proposent de réduire les contraintes bureaucratiques pour les demandes de paiements directs, de simplifier et d'uniformiser le système électronique d'identification des animaux et de mettre en œuvre un service d'information téléphonique dans chaque Etat membre afin d'aider les agriculteurs dans leurs démarches et de les aviser sur les quotas à respecter.

Les eurodéputés considèrent que les agriculteurs ne devraient pas être tenus de se soumettre à de longues et complexes procédures administratives lorsqu'ils introduisent des demandes de paiements directs. Ils proposent ainsi de mettre fin à l'obligation pour les agriculteurs de communiquer chaque année des informations détaillées sur leur cheptel et leurs quantités de production, rappelant que ces données sont souvent disponibles directement auprès des organismes payeurs des Etats membres.

Par ailleurs, les députés souhaitent que les sanctions applicables aux agriculteurs pour des erreurs commises dans les demandes de paiements soient proportionnées au niveau de l'infraction. Ils prônent une politique d'information active envers les agriculteurs, "notamment grâce à une ligne d'aide téléphonique ou à l'utilisation de l'internet", qui leur permettrait de s'informer aisément sur leurs droits et devoirs et contribuerait ainsi à prévenir les infractions.

Pour une coopération plus étroite entre universités et entreprises

Dans une résolution, le Parlement appelle au renforcement des liens entre les universités et les entreprises. Il invite ses dernières à augmenter leur soutien aux étudiants par le biais de bourses d'études. Il propose également de lancer un plan de doctorat industriel européen cofinancé par l'Union européenne. Dans un même temps, les députés demandent "qu'une attention particulière soit accordée à l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) à la recherche universitaire, à la fois en augmentant les financements publics et en simplifiant les démarches administratives".

L'enseignement dispensé dans les universités doit améliorer la connaissance pratique et théorique de l'entreprise chez tous les étudiants, qu'ils soient issus de filières scientifiques, techniques ou des lettres et sciences humaines. Les députés estiment que le préalable à cette ouverture est la préservation de l'indépendance intellectuelle et financière de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les parlementaires invitent la Commission à proposer un cadre juridique destiné à soutenir et à faciliter la mobilité des enseignants-chercheurs vers les entreprises et des salariés vers les universités. Les députés soulignent qu'il importe d'intégrer davantage les stages en entreprises dans les programmes scolaires ainsi que l'apprentissage des langues.

Marché unique européen, politique régionale et surveillance de la dette, essentiels pour atteindre les objectifs de l'UE 2020

Lors de l'examen de trois résolutions, les députés ont débattu de la stratégie et de la situation économique de l'Union européenne.

Tout d'abord, une résolution largement adoptée préconise une approche plus intégrée et plus citoyenne du marché intérieur européen. Son renforcement sera essentiel pour préserver le modèle social européen tout en améliorant la compétitivité de l'Union. Cette position du Parlement est destinée à contribuer à un rapport sur la revitalisation du marché unique préparé par Mario Monti, à la demande du président de la Commission José Manuel Barroso.

Les députés ont également adopté à une faible majorité un texte sur la viabilité à long terme des finances publiques des Etats-membres. Ils invitent la Commission à surveiller et à évaluer régulièrement sur la base de statistiques fiables la qualité de leurs dettes. Les parlementaires demandent également un renforcement de la surveillance des marchés financiers afin de garantir la santé à long terme des budgets nationaux. Ils insistent sur l'importance de la transparence et la nécessité de demander à la Commission à engager des études sur la dette des États membres. Enfin, une résolution débattue souligne l'importance d'impliquer les autorités locales et régionales ainsi que les acteurs de la société civile dans la mise en œuvre de la stratégie UE 2020. Les députés appellent à davantage de "synergies" entre les Fonds de développement régional et le 7ème Programme cadre de recherche et développement. La résolution souligne également que la croissance économique durable est de plus en plus dépendante de la capacité des économies régionales à innover et à investir dans les nouvelles technologies.

Lors du vote du rapport sur « la viabilité à long terme des finances publiques dans le contexte de la relance économique », la droite européenne (UMP comprise contrairement aux beaux discours) a approuvé la réduction des dépenses de santé et de protection sociale. Elle a refusé de condamner le rôle des spéculateurs et celui des agences de notation dans la dégradation de la crédibilité des finances publiques de certains états européens. Elle a rejeté l'idée d'une taxation des transactions financières ainsi que la demande explicite à la Commission de création d'une agence de notation publique européenne. Si une gouvernance partagée des finances publiques des Etats-membres est nécessaire à la bonne gestion de la zone euro, il est fort regrettable que son avènement ait lieu en pleine période de crise et qu'elle apparaisse comme répressive alors même que le groupe socialiste la demande depuis novembre 2008. L'Europe économique doit avoir d'autres perspectives que le contrôle des dettes et des déséquilibres budgétaires nationaux. Je souhaite l'instauration d'un gouvernement économique de l'UE fondé sur des compétences communautarisés (recherche, énergie, politique industrielle, transports, grands programmes d'infrastructures,...), et sur une stratégie commune. Un budget européen est indispensable, il pourrait dans un premier temps être abondé par une taxe sur les transactions financières avant d'être complété par une fiscalité commune. J'appelle de mes vœux un vrai gouvernement économique de l'Union doté de compétences réelles avec à sa tête un ministre de l'économie et des finances qui serait vice-président de la commission, qui présiderait les conseils des ministres des finances et l'Eurogroupe.